

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Marie COSTA, Mme Vanessa CHABOURINE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	25	17

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Magali BLANLUET à Mme Aurore YANG, Mme MERIAU Aline à M. Gérard HUET.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Solène MENNECIER, Mme Mariline BOUCLET M. Jean-Philippe LECOINTE, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

A été nommée secrétaire : M. Hervé LHOMME

Date de la convocation

15 novembre 2024

Date d'affichage

15 novembre 2024

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-1 Décisions budgétaires

7-1-5 Tarifs et redevance des services publics

7-1-5-3 Autres tarifs ou redevances

2024-082 Tarifs municipaux 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Mme HUREL, adjointe aux finances, présente les tarifs municipaux qui ont été réévalués,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des tarifs municipaux ci-dessous, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025, le tableau faisant partie intégrante de la délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Le secrétaire de la séance
Hervé LHOMME

Pour copie conforme,
Le Maire
Frédéric MURA

et publication ou notification
28/11/2024



COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES
TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 01/01/2025

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le



ID : 045-214501421-20241121-2024_82-DE

Désignation	Tarifs 2025
Accueil	
Taxe de raccordement au réseau assainissement	906 €
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12 €
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19 €
Location courts de tennis extérieurs pour usagers à titre individuel (à l'heure)	13 €
Photocopie couleur (uniquement associations fournissant le papier)	
A4 recto	0.55 €
A4 recto verso ou A 3 recto	0.85 €
Photocopie noir et blanc (uniquement pour archives publiques)	
A4 recto	0.35 €
Prise en charge des animaux errants capturés par la police municipale	
Frais de prise en charge (capture)	80 €
Frais de transport au refuge	36 €
Frais de chenil extérieur	
Marché et autres occupation du domaine public terrestre	
Pour les commerçants réguliers du marché	
Le mètre linéaire	1.15 €
Forfait électricité	3 €
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1.45 €
Forfait électricité	3 €
Pour les commerçants hors marché	
Demi-journée (emplacement + électricité) jusqu'à 6h	14 €
Journée (emplacement + électricité) de 6h à 12h maximum	29 €
<i>Toute demi-journée entamée est due</i>	
Cimetière	
Concession trentenaire	117 €
Concession cinquantenaire	210 €
Columbarium	
Inhumation des cendres dans le jardin des souvenirs	27 €
Droits de concession des cases du columbarium A :	
Durée de 10 ans	347 €
Durée de 15 ans	520 €
Durée de 30 ans	1 043 €
Droits de concession des cases du columbarium B :	
Durée de 10 ans	173 €
Durée de 15 ans	260 €
Durée de 30 ans	520 €
Droits de concession des cases urnes individuelles :	
Durée de 10 ans	173 €
Durée de 15 ans	260 €
Durée de 30 ans	520 €
Location de matériel festif (réservé aux Fayciens)	
Barnum 3x3 (à l'unité)	20 €
Caution par barnum	150 €
Forfait tables et bancs, sans livraison	30 €
<i>Dans la limite des stocks et des disponibilités</i>	
Surtaxe eau - part communale	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	30 €
Compteur Ø 20	30.90 €
Compteur Ø 25	41.70 €
Compteur Ø 30	41.70 €
Compteur Ø 40	47.75 €
Compteur Ø 60	47.75 €
Compteur Ø 80	47.75 €
Sur la consommation :	0.52 €
Surtaxe assainissement - part communale	
Sur l'abonnement :	39.79 €
Sur la consommation :	0.66 €
Interventions exceptionnelles	
Tarif horaire pour un agent	27 €/heure
Forfait pour utilisation de petit matériel	50 €
Forfait pour utilisation de gros véhicules	150 €
Salle polyvalente (caution de 1500 € + assurance + 2 justificatifs de domicile)	
Salle complète association, commerçant, et TPE de Fay-aux-Loges (journée)	172 €
Salle complète association, commerçant, et TPE de Fay-aux-Loges (2 jours)	344 €
Salle complète association, commerçant, et TPE de Fay-aux-Loges (week-end)	400 €
Petite salle uniquement association, commerçant, et TPE de Fay-aux-Loges (journée)	80 €
Salle complète particuliers de Fay-aux-Loges + PME de la CCL (journée)	457 €
Salle complète particuliers de Fay-aux-Loges + PME de la CCL (2 jours)	686 €
Salle complète particulier de Fay-aux-Loges + PME de la CCL (week-end)	800 €
Petite salle uniquement particulier de Fay-aux-Loges + PME de la CCL (journée)	127 €
Salle complète extérieur association, particulier et entreprise (journée)	987 €
Salle complète extérieur association, particulier et entreprise (2 jours)	1 483 €
Salle complète extérieur association, particulier et entreprise (week-end)	1 725 €
Petite salle uniquement extérieur association, particulier et entreprise (journée)	273 €

COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES
TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES AU 01/01/2025

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le



ID : 045-214501421-20241121-2024_82-DE

Forfait ménage salle complète	117 €
Forfait ménage petite salle	
Chauffage (du 15/10/N au 15/04/N+1)	
Associations de Fay-aux-Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	107.50 €
Petite salle, par jour	46.50 €
<u>Pôle d'Activités Culturelles - Réservation</u>	
Salle Ravel	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	22.50 €
Salle Raimu	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	22.50 €
Salle Gauguin	
Association, parti politique, syndicat, organisme public sans entrée payante	Gratuit
Association, parti politique, syndicat, organisme public avec entrée payante	11.50 €
Salle de Billard (réservation possible que par le Club de billard) pour évènements payants	27.50 €
<u>Prestations bibliothèque</u>	
Adhésion (habitant de Fay-aux-Loges)	Gratuit
Adhésion habitant hors commune	Gratuit
Nouvelle carte d'abonnement à la suite de perte	Coût de rachat
Indemnité de remplacement des livres non remis ou perdus	Coût de rachat
Transpondeur (trois premiers transpondeurs gratuits, payants à partir du 4ème par association avec réservation annuelle ou convention de mise disposition)	Coût de rachat
Transpondeur perdu ou non remis par occupant d'un bâtiment communal ou d'une salle communale	Coût de rachat
<u>Bulletin municipal</u>	
Insertion encart publicitaire 1/16ème de page	85 €
Insertion encart publicitaire 1/8ème de page	140 €
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	195.50 €
<u>Piscine</u>	
<u>Fayciens (sur justificatif de domicile)</u>	
Gratuit pour les moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2.75 €
Adulte	3.75 €
Visiteur non-baigneur accompagnant un mineur	2.20 €
Carnet 12 entrées enfants	27.50 €
Carnet 12 entrées adultes	37.50 €
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	37.50 €
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	72 €
<u>Extérieurs</u>	
Gratuit pour les moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	3.80 €
Adulte	4.90 €
Visiteur non-baigneur accompagnant un mineur	3.00 €
Carnet 12 entrées enfants	38 €
Carnet 12 entrées adultes	49 €
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	41 €
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	74 €
Boutique éphémère (location à la semaine et par créateur)	37 €
Caution boutique éphémère	500 €